(En millions d'euros)	Premier semestre 2005	Premier semestre 2004	Année 2004
Non alloué (*)	– 181,3	– 155,3	– 368,0
Branche cosmétique	1 100,4	1 105,6	2 038,3
Branche dermatologique	14,2	9,7	50,6
Groupe	1 114,6	1 115,4	2 088,9

(*) Frais centraux groupe, recherche fondamentale, stock options et divers.

C. — Perspectives.

« L'ensemble de nos activités a connu une nette accélération au deuxième trimestre. L'activité en Europe de l'ouest a basculé en positif. La croissance en Amérique du Nord et dans le reste du monde se maintient à un rythme élevé. Compte tenu des programmes denses d'animations et d'innovations, cette accélération devrait se poursuivre sur l'ensemble de l'année. Par ailleurs, le renforcement actuel des principales monnaies contre l'euro devrait permettre, s'il se confirme, d'afficher un effet de change légèrement positif sur le chiffre d'affaires de l'année 2005 ».

D. — Société-mère.

Au premier semestre 2005, le chiffre d'affaires de la société L'Oréal, maison-mère, a été de 958 millions d'euros, contre 938 au premier semestre 2004. Le résultat net de la société L'Oréal a été, pour la même période, de 1 467,3 millions d'euros en hausse de 16 % par rapport au premier semestre 2004.

Ces éléments chiffrés, dans la mesure où ils concernent les comptes sociaux de la société-mère, ont été établis en respectant les principes et comptables français conformément à la législation en vigueur en France.

E. — Evénements postérieurs à la clôture.

Paris, le 30 août 2005. Le groupe L'Oréal, vient d'acquérir auprès de la société Sara Lee International, la marque de produits solaires Delial.

Lancée il y a 70 ans, Delial est une des marques leader dans le domaine de la protection solaire en Europe, particulièrement en Espagne où elle se situe parmi les trois premières marques du marché.

Le chiffre d'affaires de Delial a atteint environ 20 millions d'euros en 2004. Delial comprend une gamme complète de produits de protection solaire (crèmes protectrices, après solaires, autobronzants...).

« L'acquisition de cette marque permet à L'Oréal de renforcer ses positions sur le marché européen de la protection solaire, notamment dans le sud de L'Europe, a déclaré Patrick Rabain, vice président directeur général produits grand public. La gamme Delial rejoindra le portefeuille de Garnier et bénéficiera des technologies de filtres solaires mises au point par les laboratoires du groupe. ».

VII. — Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2005.

(Période du 1er janvier 2005 au 30 juin 2005.)

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société L'Oréal, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant d'une part les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, et d'autre part les règles de présentation et d'information telles que définies dans le règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard, d'une part, des règles de présentation et d'information applicables en France et, d'autre part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, tels que décrits dans les notes annexes.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui précise :

— que, tout en restant conformes aux règles de présentation et d'informations définies dans le règlement général de l'AMF et la recommandation du CNC 99-R01, les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés n'incluent pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ;

— les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Neuilly, le 2 septembre 2005.

Les commissaires aux comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit : PIERRE COLL

Deloitte & Associés ETIENNE JACQUEMIN

97503

PARSYS

Société anonyme au capital de 4 625 001 €.
Siège social : 2, rue du Centre, 93885 Noisy-le-Grand Cedex.
382 824 738 R.C.S. Bobigny.

Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2004/2005 (non audité).

(En millions d'euros.)

	2004/2005 troisième trimestre	2003/2004 troisième trimestre	Evolution (en %)
Chiffre d'affaires consolidé	5,0	10,5	– 53

97485

SOCIETE EUROPEENNE DE PLACEMENTS ET DE GESTION (S.E.P.G.)

Société anonyme au capital de 712 000 €.
Siège social : 11, rue Aubert, 75009 Paris.
347 556 011 R.C.S. Paris.

Les comptes consolidés de l'exercice 2004, approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2005, ont été publiés dans les « Affiches Parisiennes » des 17 au 19 septembre 2005.

97498

PRIMAFAIR SAS

Société anonyme au capital de 37 000 €.
Siège social : 17, cours Valmy, 92800 Puteaux.
445 402 324 R.C.S. Nanterre.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par décision de l'associé unique du 16 juin 2005, ont été publiés dans le journal d'annonces légales « Petites Affiches » du 15 septembre 2005.

97470

COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

Société anonyme au capital de 1 381 021 880 €.
Siège social : « Les Miroirs » 18, avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie.
542 039 532 R.C.S. Nanterre.

Les comptes semestriels consolidés au 30 juin 2005, ont été publiés dans le journal d'annonces légales « Gazette du Palais » du 15 septembre 2005.

97474

SANEF

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 63 607 199,38 €.
Siège social : 100, avenue de Suffren, 75015 Paris.
632 050 019 R.C.S. Paris.

Croissance du chiffre d'affaires en cumul à fin juin 2005 : +8 %.

Le chiffre d'affaires du groupe Sanef s'élève à 295,4 M€ pour le deuxième trimestre 2005, soit une hausse de 8 % par rapport au deuxième trimestre 2004. Au total sur le semestre, le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 549,3 M€, en hausse de 8,5 % par rapport au premier semestre 2004.

Cette progression du chiffre d'affaires provient de la hausse des recettes du péage (6,6 % à fin juin 2005 par rapport à fin juin 2004, dont 3 % est dû au trafic).

La croissance de 6,6 % des recettes du péage à fin juin 2005 par rapport à fin juin 2004 s'explique par la diversité des sources de trafic, par l'ouverture

du nouveau tronçon de l'A29 et par l'effet positif rocade qui y est associé, ainsi que par la hausse des tarifs pour 2,5 %.

La progression du chiffre d'affaires résulte également de la performance des métiers connexes, dont le chiffre d'affaires total augmente de 49,5 % sur le premier semestre 2005 pour passer de 22,8 M€ au premier semestre 2004 à 34,1 M€ au premier semestre 2005.

Ventilation du chiffre d'affaires :

(En millions d'euros)	S1-2004	S1-2005	Variation
Péage	483,5	515,3	6,6 %
Village commercial	8,5	8,5	
Abonnements et télématique	6,0	12,3	104,9 %
Télécom	4,9	9,1	85,4 %
Système et services	3,3	4,1	24,5 %
Total hors Péage	22,8	34,1	49,5 %
Total groupe	506,3	549,3	8,5 %

Croissance du chiffre d'affaires péage. — La croissance du chiffre d'affaires péage provient d'une part de la hausse du trafic de 3 %, d'autre part de l'augmentation moyenne des tarifs de 2,5 %, et d'un effet résiduel dû en majeure partie à un moindre recours que prévu par la clientèle poids lourds aux avantages de la nouvelle politique commerciale.

Augmentation du trafic de 3 %. — Le trafic du groupe a augmenté de 3 % au premier semestre 2005 avec une croissance équivalente pour le trafic poids lourds et le trafic véhicules légers de 3 %. Après un premier trimestre très favorable aux véhicules légers (+5,0 % contre +0,7 % pour les PL), le deuxième trimestre enregistre une tendance inverse avec une forte progression du trafic PL (+5,3 % contre +1,4 % pour les VL), ce qui conduit sur les six premiers mois à une croissance équilibrée entre les deux catégories de véhicules de 3 %. Ceci confirme à nouveau la qualité du trafic du groupe dont les sources sont diversifiées, procurant ainsi une croissance soutenue et continue.

Les évolutions de trafic au premier semestre 2005 comparé au premier semestre 2004 sont marquées par trois effets significatifs du calendrier :

— Un jour calendaire en moins sur le semestre (181 en 2005 contre 182 en 2004), soit un effet défavorable d'environ 0,5 % sur le trafic ;

— Un jour ouvré en plus (127 en 2005 contre 126 en 2004), ce qui est favorable au trafic PL. Néanmoins, il s'agit du lundi de pentecôte, jour finalement semi-ouvré dont le supplément de trafic de PL ne compense pas la baisse de trafic VL due à la suppression du week-end prolongé ;

— Le positionnement des vacances scolaires de la zone de Paris qui ont recouvert le week-end de l'ascension, ce qui est défavorable au trafic VL.

L'effet rocade continue à porter ses fruits avec une croissance de 8,1 % du trafic sur le réseau de maillage A16, A26 et A29.

L'ouverture de la section A29 Amiens/Neufchâtel-en-Bray a apporté un supplément de croissance de trafic de 1 %.

A réseau stable, la croissance moyenne du trafic est de 2 %, dont 1,7 % pour les PL et 2,1 % pour les VL ; ceci confirme le dynamisme du trafic, grâce notamment à la bonne desserte de la région parisienne par le réseau du groupe.

Répartition du trafic :

(En million de km parcourus)	S1-2004	S1-2005	Evolution %
A1-A2	1 816,2	1 838,1	1,2
A4	1 760,9	1 784,1	1,3
A13-A14	1 337,8	1 356,9	1,4
Maillage A16-A26-A29	1 648,0	1 781,9	8,1
Total VL + PL	6 562,9	6 761,0	3,0
Dont total VL	5 319,7	5 480,5	3,0
Dont total PL	1 243,2	1 280,5	3,0
(*) Dont nouvelle section de l'A29 : 67,9 millions de km parcourus.			

Croissance des recettes hors péage. — Les métiers connexes ont enregistré une progression de 49,5 % de leur chiffre d'affaires au premier semestre 2005 par rapport au premier semestre 2004 ; la progression enregistrée sur le deuxième trimestre est légèrement inférieure à celle enregistrée sur le premier trimestre, mais au total, la pondération des recettes hors péage dans le chiffre d'affaires augmente significativement pour atteindre 6,2 % à fin juin 2005 contre 4,5 % en 2004.

— Abonnements et télématique : Masternaut : le chiffre d'affaires de Masternaut connaît une croissance très forte pour atteindre 5,5 M€ contre 3,3 M€ sur le premier semestre 2004, soit une progression de 67 %. Dans le même temps, le stock de boîtiers GPS/GPRS en circulation est passé de 5 200 à 11 800.

A périmètre constant, l'activité abonnements et télématique enregistre une hausse de chiffre d'affaires de 13,1 %.

Le chiffre d'affaires de Masternaut, consolidé dans les comptes annuels 2004 à partir du 1er juillet dans l'activité ingénierie et vente de systèmes, est désormais inclus dans l'activité abonnements et télématique.

— Télécom : L'activité Télécom enregistre une hausse de 85,4 %.

Le chiffre d'affaires à fin juin 2005 comprend une indemnité de résiliation de contrat pour 2,5 M€. Hors résiliation, le chiffre d'affaires augmente de 35,6 %.

— Systèmes et services : La croissance de 24,5 % du chiffre d'affaires est due essentiellement au démarrage du contrat avec la Croatie pour la fourniture d'équipements de péage.

Faits marquants : un deuxième trimestre 2005 confirmant la tendance des trois premiers mois :

— Avec 248 badges en circulation au km contre 231 à fin décembre 2004, le groupe conforte sa position de leader en matière de badges Liber-t. Le nombre de badges en circulation à fin juin 2005 a augmenté de 25 % par rapport à fin juin 2004 pour atteindre 432 500 badges ;

— L'activité de développement dans de nouvelles concessions se poursuit avec plusieurs dossiers de candidature en cours :

– A65 : Sanef est candidate, en association avec Eiffage, à la consultation pour l'autoroute A65 Pau-Bordeaux (Langon),

– En Irlande, Sanef a été pré-qualifiée pour le contrat d'exploitation du tunnel de Dublin,

– En Italie, Sanef a été pré-qualifiée pour la concession de l'autoroute Crémone/Mantoue (60 km environ). Le groupement constitué associe Sanef à Eiffage et l'entreprise italienne Pizzarotti.

— Le conseil d'administration de Sanef du 30 juin a approuvé la recapitalisation de la SAPN pour un montant de 315 M€ ; l'amélioration des fonds propres de la SAPN allégera ses charges financières et permettra de renouer ainsi avec une situation bénéficiaire en 2005.

Rappel du calendrier de la communication financière :

— 14 septembre 2005 (avant bourse) : publication des résultats du premier semestre 2005 ;

— 18 octobre 2005 (avant bourse) : publication du CA du troisième trimestre 2005.

Annexe.

Analyse trimestrielle du trafic :

(En millions de km parcourus)	T1	T2	T3	T4
2004 :				
VL	2 354,3	2 965,5	3 287,3	2 711,1
PL	616,6	626,7	588,2	614,8
VL + PL	2 970,9	3 592,1	3 875,4	3 325,8
2005 :				
VL	2 472,9	3 007,7		
PL	620,9	659,7		
VL + PL	3 093,8	3 667,3		

Analyse trimestrielle du chiffre d'affaires consolidé :

(Estimations en millions d'euros H.T.)	T1	T2	T3	T4
2004 :				
Péage	223,1	260,5	273,7	246,8
CA Village commercial	3,7	4,8	4,9	4,5
CA Abonnements Télématiques (*)	3,1	2,9	4,9	4,9
CA Services Télécoms	2,6	2,4	2,6	3,2
CA Systèmes et services	0,4	2,9	– 0,3	4,4
Total hors péage	9,9	12,9	12,1	17,0
Total	232,9	273,4	285,8	263,8
2005 :				
Péage	239,1	276,2		
CA Village commercial	3,9	4,6		
CA Abonnements Télématiques (*)	6,1	6,2		
CA Services Télécoms	3,0	6,1		
CA Systèmes et services (**)	1,9	2,2		
Total hors péages	14,9	19,2		
Total	254,0	295,4		

(*) CA Masternaut consolidé à partir du 1er juillet 2004.
(**) CA Sanef Doo non consolidé en 2004.

97547

SANOFI-AVENTIS

Société anonyme au capital de 2 791 376 578 €.
Siège social : 174, avenue de France, 75013 Paris.
395 030 844 R.C.S. Paris.

A. — Rapport d'activité semestriel.

1. – Rapport d'activité semestriel - premier semestre 2005.

1.1. – Introduction et chiffres clés.

Suite à la prise de contrôle effective d'Aventis par Sanofi-Synthélabo devenu Sanofi-Aventis le 20 août 2004, les données financières consolidées du groupe Sanofi-Aventis pour l'année 2004 intègrent les comptes d'Aventis et de ses filiales à partir de cette date.

Afin de mieux rendre compte de la performance économique du groupe, il a été décidé de commenter plus particulièrement les données financières pro